

Certification HAS 2026 : le CHU de Clermont-Ferrand distingué pour la Haute Qualité des Soins

Le CHU de Clermont-Ferrand a obtenu la certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) avec la mention « Haute Qualité des Soins », la plus haute distinction obligatoire attribuée dans le cadre de l'évaluation nationale obligatoire des établissements de santé. Cette décision, valable pour une durée de quatre ans, reconnaît la qualité des prises en charge, la sécurité des soins et l'engagement quotidien de l'ensemble des professionnels au service des patients.

La certification de la Haute Autorité de Santé repose sur une évaluation particulièrement exigeante qui porte à la fois sur l'expérience du patient, les pratiques des équipes de soins et les organisations de l'établissement. Tous les établissements de santé français sont évalués selon un référentiel national commun, auquel s'ajoutent des critères spécifiques liés à leurs activités. Pour le CHU de Clermont-Ferrand, les experts-visiteurs ont ainsi examiné les secteurs les plus sensibles et les plus complexes, notamment les urgences, la chirurgie et les activités interventionnelles, la maternité, le SAMU-SMUR, les soins critiques, la psychiatrie, les soins de longue durée, les soins médicaux et de réadaptation ainsi que l'électroconvulsivothérapie. Une attention particulière a également été portée aux parcours des enfants et adolescents et des patients âgés. L'évaluation s'appuie sur des rencontres entre les experts de la HAS avec les patients, les professionnels de santé et les représentants des usagers, sur des parcours de soins réels, des situations à risques et des pratiques sur le terrain. Cette méthode permet d'apprécier au plus près de la réalité la qualité et la sécurité des soins délivrés aux patients.

À l'issue de la visite de certification menée par les 10 experts-visiteurs de la HAS, le CHU atteint des résultats particulièrement élevés, avec un score de **97 % de conformité pour la prise en charge des patients, 96 % pour l'organisation des équipes de soins médicales et paramédicales** et **99 % pour l'organisation de la sécurité des soins et des compétences portées par le CHU**.

Cette reconnaissance distingue avant tout le travail collectif de l'ensemble des équipes médicales, soignantes, médico-techniques, administratives, techniques et logistiques. Leur mobilisation permet chaque jour d'assurer des prises en charge sécurisées, coordonnées et adaptées aux besoins des patients. Les experts ont notamment relevé la qualité de la coopération entre les professionnels, la maîtrise des risques liés aux pratiques de soins et l'engagement constant des équipes dans l'évaluation et l'amélioration de leurs pratiques.

Cette certification met également en lumière l'attention portée à la place du patient dans son parcours de soins (100%), au respect de ses droits ainsi qu'à l'appréciation de la qualité et de la sécurité des soins (100%), domaines dans lesquels le patient est considéré comme un véritable partenaire. Certains patients du CHU contribuent directement à la formation des professionnels en partageant leur

expérience. Ils interviennent également comme patients partenaires afin d'accompagner et d'enrichir les parcours de soins.

La deuxième distinction notable concerne l'ensemble des organisations et des dispositifs de coordination mis en œuvre pour renforcer la réponse clinique apportée aux établissements partenaires et aux professionnels de la médecine de ville.

Ces excellents résultats confortent l'ensemble des acteurs du CHU dans la poursuite des démarches d'amélioration continue inscrites dans une politique qualité fondée sur douze objectifs, analysés et réévalués collégialement de manière régulière.

La HAS souligne enfin la dynamique engagée par le CHU pour préparer l'hôpital de demain, à travers ses projets de modernisation, le développement de la télésanté, l'intégration des innovations numériques, la formation des professionnels et les actions menées en faveur de la transition écologique.

Cette certification avec la mention "Haute Qualité des Soins" constitue une reconnaissance de l'engagement de l'ensemble des professionnels, qui peuvent être fiers de leur action quotidienne au service des patients.

CONTACT PRESSE

Karine Courtadon, responsable communication
04 73 75 42 88 ou 06 74 35 56 16

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée uniquement au service communication via l'adresse suivante :
communication@chu-clermontferrand.fr